

Communiqué de presse

Normandie – la Banque des Territoires et le Département de la Seine-Maritime, partenaires au service de la transformation sociale et énergétique du territoire

Rouen, le 9 novembre 2022,

La Banque des Territoires et le Département de la Seine-Maritime signent un protocole de partenariat pour soutenir le secteur médico-social et une convention de financement « intracting » pour accompagner et appuyer la politique climat du Conseil départemental.

Soutien au secteur médico-social

Acteur majeur des politiques sociales, le Département de la Seine-Maritime souhaite accompagner les publics fragiles à hauteur de 890 M€ pour l'année 2022. Pour cela, il entend réaliser un audit sur le « bien-vivre » et la qualité bâtiminaire des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et des établissements pour adultes en situation de handicap. L'objectif est d'engager un plan pluriannuel d'investissement et de modernisation des structures.

Dans ce cadre, la Banque des Territoires s'associe au Département de la Seine-Maritime, en signant un protocole d'accord, pour accompagner les établissements médico-sociaux dans l'accélération de leurs projets immobiliers et « bien-vivre » de leurs résidents.

Cette coopération se matérialise par le co-financement d'une étude bâtiminaire, financière, organisationnelle et qualitative d'établissements, étendu sur 4 ans maximum et estimé à un coût prévisionnel de 500 K€ par an, et la proposition d'une offre de prêts adaptée aux besoins des établissements médico-sociaux.

Appui à la politique climat du conseil départemental

Pour appuyer la politique climat du Département, la Banque des Territoires finance l'installation de la thermofrigopompe, pompe à chaleur qui fournit simultanément chauffage et réfrigération, au sein de l'Hôtel du Département, via son offre intracting d'un montant de 877 K€ sur 12 ans, offre équivalente au coût total de l'équipement. L'intracting est un dispositif vertueux qui favorise la réalisation des travaux de performance énergétique en adossant son remboursement aux économies d'énergie réalisées. Il met l'accent sur les travaux permettant des économies à court et moyen terme, essentiellement sur des équipements et leur optimisation (chauffage, eau chaude, ventilation, éclairage ou régulation, ...). Enfin, pour soutenir les collectivités territoriales dans leurs projets de sobriété énergétique, les conditions financières proposées sont réduites par rapport aux conditions de marché.

Pour Gisèle Rossat-Mignod, directrice du réseau de la Banque des Territoires « *la Banque des Territoires est aux côtés du Département de la Seine-Maritime pour accompagner ensemble les mutations du territoire en matière de santé et d'environnement. Grâce à son expertise et ses moyens financiers, elle soutient la mise en œuvre des ambitions et projets du Département, au service de territoires plus inclusifs et durables.* »

Pour Bertrand Bellanger, président du Département de la Seine-Maritime « *Pour répondre aux enjeux majeurs de la transformation écologique, le Département de la Seine-Maritime a mis en place en 2020 le Plan Climat 76. L'un de ses axes majeurs est la rénovation des bâtiments publics. Ainsi, l'installation d'une thermofrigopompe, au sein de l'Hôtel du Département début d'année 2023, permettra une économie annuelle d'énergie de 37%.* »

Le protocole de partenariat et la convention de financement ont été signés ce jour en présence de Florence Thibaudeau-Rainot, 1^{ère} vice-présidente en charge des Solidarités Humaines du Conseil départemental de la Seine-Maritime, Gisèle Rossat-Mignod, directrice du réseau de la Banque des Territoires et Frédéric Noël, directeur régional Normandie de la Banque des Territoires.

À propos du Département de la Seine-Maritime

Le Département de la Seine-Maritime est une collectivité territoriale dotée d'un budget de plus d'1,9 milliard d'euros pour 1 300 000 habitants. La collectivité départementale se positionne comme chef de file des solidarités humaines et de la cohésion territoriale en agissant concrètement sur le quotidien de ses habitants et notamment les plus fragiles. Fortement engagé sur les problématiques de transition écologique, l'institution départementale soutient ses habitants dans les démarches vertueuses de préservation des ressources énergétiques, tout en adoptant un plan de rénovation de ses bâtiments publics.

www.seinemaritime.fr |  @Seinemaritime

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

Département de la Seine-Maritime

Floriane Vanderpert – floriane.vanderpert@seinemaritime.fr – 02.35.03.57.39

Banque des Territoires Normandie – Groupe Caisse des Dépôts

Fanny Thomas – fanny.thomas@caissedesdepots.fr – 07.85.90.84.96

 @BdT_Normandie